

# BULLETIN MUNICIPAL

# XONRUPT-LONGEMER



DÉPARTEMENT DES VOSGES  
CANTON DE GERARDMER  
REPUBLIQUE FRANÇAISE

Mairie de Xonrupt – Longemer

Tél 03 29 63 07 24 – Fax 03 29 63 65 50

Mail : [accueil.mairie@xonrupt.fr](mailto:accueil.mairie@xonrupt.fr)



# INFOS PRATIQUES

## • Horaires d'ouverture de la mairie au public

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h  
et de 15h00 à 17h 30. Samedi de 9h à 12h  
Tél. : 03 29 63 07 24 – Fax : 03 29 63 65 50  
Mail : accueil.mairie@xonrupt.fr

## • La Poste : du lundi au vendredi de 14h à 16h30

Tél. : 3631 (Numéro non surtaxé)

## • Pharmacie des Lacs : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h – Samedi de 9h à 12h

Tél. : 09.83.00.09.11

## • Médecin : Docteur JAEGLE - Tél. 03.29.63.06.33

Médigarde : de 20h à 8h week-end et jours fériés.  
Tél. 0820.33.20.20

## • Infirmière : Emilie DUMAY – Tél : 06.74.37.83.32

(uniquement sur RDV) - 6 bis, rue du Hohneck

## • Urgences : Hôpital de Gérardmer de 9h à 19h tous les jours - Tél. 03.29.60.29.35

## • Service eau-assainissement

En cas d'urgence : 06 80 00 79 39 – 24h/24

## • Conciliation

M. Junk, conciliateur de justice reçoit sur **RENDEZ-VOUS** à la Mairie de Gérardmer 46, rue Charles de Gaulle  
**les 8 et 22 avril, 13 et 27 mai, les 10 et 24 juin 2022**

Téléphone : 06.84.67.75.17

Courriel : michel.junk@conciliateurdejustice.fr



## • Recyclerie intercommunale

### 17, chemin des Granges Bas à Gérardmer

Ouverture du magasin : Mercredi, jeudi et vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h Samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h  
Renseignements au 03.29.42.03.74.

## • Déchetterie Intercommunale de la HEUNOTTE à Gérardmer

GÉRARDMER		Déchetterie de la Heunotte					
114, faubourg de Bruyères		03 29 41 75 54					
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	
 <b>ÉTÉ</b> 01/04 au 31/10	8:30 12:00	8:30 12:00	—	8:30 12:00	8:30 12:00	8:30 12:00	
	14:00 18:00	14:00 18:00	14:00 18:00	14:00 18:00	14:00 18:00	14:00 18:30	
 <b>HIVER</b> 01/11 au 31/03	8:30 12:00	8:30 12:00	—	8:30 12:00	8:30 12:00	8:30 12:00	
	14:00 17:00	14:00 17:00	14:00 17:00	14:00 17:00	14:00 17:00	14:00 17:00	

## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES 2022

- **Timothé**, né le 28 février à Remiremont, fils de M<sup>me</sup> Virginie MARTIN et M. Charles ROLLAND.

### MARIAGES 2022

- Le 29 janvier - M<sup>me</sup> Léa VIRY, secrétaire de scolarité et M. Baudouin GAUTIER de CHARNACÉ, Responsable de secteur.

### DÉCÈS 2022

- Le 8 mars à Épinal, M<sup>me</sup> Marguerite DESMOUGIN, 84 ans, Veuve de M. Gilbert THOMAS
- Le 3 février à Strasbourg, M. Alain PIERRAT, 64 ans, époux de M<sup>me</sup> Elisabeth REMY
- Le 29 janvier à Gérardmer, M<sup>me</sup> Claudine MARTIN, 65 ans, épouse de M. Eric REYNIER
- Le 4 janvier à Xonrupt-Longemer, M<sup>me</sup> Marie MARTIN, 85 ans, épouse de M. Pierre CROMBEZ.

### DÉCÈS 2021

- Le 24 décembre à Saint-Dié-des-Vosges, M. Michel PERRIN, 93 ans, époux de M<sup>me</sup> WAGNER Monique.
- Le 22 décembre à Xonrupt-Longemer, M<sup>me</sup> Sylvia GARZIA, 58 ans, compagne de M. Jean-Michel PERRIN.

## COLLECTE DE SANG DE XONRUPT

Collecte du jeudi 23 décembre 2021: 85 dons dont 6 nouveaux.

L'EFS et particulièrement le Dr M. Morel, Responsable des Prélèvements de Nancy, remercient tous les donateurs sans qu'il ne serait possible.

## Que mangera mon enfant à la cantine ?



ALPS et RESTAURANT SCOLAIRE de Xonrupt-Longemer





Chères Xonrupéennes, chers Xonrupéens.

Notre petite station de ski a pu être ouverte cet hiver, à la satisfaction d'une bonne clientèle familiale qui fuit les plus grosses stations du massif, souvent fortement fréquentées. Par contre, la station de ski nordique a souffert d'un enneigement souvent insuffisant pour permettre d'offrir des pistes de bonne qualité comme c'est le plus souvent le cas. Merci à notre personnel qui a œuvré au mieux pour gérer notre station.

Avec le printemps déjà installé, nous sommes passés à la programmation de travaux votés au budget 2022.

Tout d'abord, le lancement des travaux de la chaufferie bois, derrière la salle polyvalente et de son réseau de chaleur. Il alimentera 5 bâtiments communaux dans un premier temps puis 2 autres ultérieurement. Ce réseau devrait être opérationnel pour la fin de l'année. Suivront ensuite les travaux d'isolation de ces bâtiments pour une forte réduction attendue des dépenses énergétiques, non négligeable dans cette période d'envol des prix. Ces travaux bénéficient des aides du plan de relance et seront financés à hauteur de 35% par l'Etat et de 45% par le Conseil Régional conformément aux préconisations du plan climat.

Nous allons engager également la suite des travaux sur la route du Saut des Cuves pour la continuité de l'espace partagé et sécurisé hors voirie, avec cette fois une circulation en sens unique vers Xonrupt. Ces travaux seront financés à 25% par les crédits DETR de l'Etat.

Nous réaliserons également les travaux de voirie au Toit Vosgien et rue des bouleaux avec la liaison de la piste cyclable vers le lac.

Enfin nous préparons aussi un dossier pour des travaux d'aménagement d'une liaison VTT-ski nordique depuis le bâtiment du Poli ainsi que l'installation d'un fil neige et l'aménagement d'un espace d'entraînement pour nos jeunes sportifs près du tremplin de saut du centre. Ces projets bénéficieront à hauteur de 80%, de l'aide du

commissariat du Massif de Vosges dans le cadre du plan Montagne.

La nouvelle communauté de communes avec les 8 communes qui la composent a enfin vu son installation effective au premier janvier. Un premier budget a été voté sans avoir eu tous les éléments fiscaux à temps afin de permettre la gestion administrative et la mise en route des premières actions au profit de notre territoire. Il fera l'objet de décisions modificatives par la suite au moment opportun.

Dès maintenant toutes nos communes ont accès à des tarifs préférentiels à la ludothèque, médiathèque et école de musique devenues intercommunales, ainsi qu'aux structures communales, piscine et pistes de ski nordique. Ces accès à prix réduits étaient attendus depuis longtemps. Renseignez vous auprès de la mairie pour obtenir votre pass-intercommunal.

Autre action en cours, l'accès à une maison de services (France-Service) au profit de tous les habitants de notre territoire pour toutes aides administratives diverses. Des permanences seront mises en place dans nos communes.

Le recrutement des agents est en cours. Vous serez informés de la mise en route de ce service.

De nombreux autres chantiers se préparent au fil du temps : gestion des déchets, mise aux normes de la déchèterie, compétences obligatoires urbanisme et service eau – assainissement, etc.

Nous devons tout mettre en œuvre pour essayer de rattraper le temps perdu sur notre territoire.

Je vous souhaite à toutes et à tous de profiter pleinement de la nature qui s'éveille et d'oublier autant que possible la longue période de contraintes que nous venons de traverser.

Pas de feux de déchets verts et respect des horaires des travaux pour le bien de notre voisinage. Merci.

Bonne lecture et bon printemps.

Michel Bertrand

## Budget Communal Compte Administratif 2021

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

#### DEPENSES

Charges à caractère général.....	607 346,35 €	1
Charges de personnel.....	867 125,75 €	2
Autres charges de gestion courante.....	445 677,66 €	3
FNGIR.....	235 309,00 €	4
Charges exceptionnelles.....	12 538,40 €	5
Opération d'ordre et charges financières .....	15 074,10 €	6

DEPENSES DE L'EXERCICE..... 2 183 071,26 €

DEFICIT 2020..... - €

**TOTAL DEPENSES..... 2 183 071,26 €**

#### RECETTES

Produits des service.....	150 810,74 €	1
Recettes impôts et taxes.....	1 322 847,28 €	2
Dotations, participations et subventions.....	601 226,26 €	3
Autres produits de gestion courante.....	117 300,41 €	4
Atténuation de charges .....	67 398,69 €	5
Remboursement sinistres.....	16 850,31 €	6
Produits financiers.....	- €	
Opération d'ordre.....	- €	

RECETTES DE L'EXERCICE..... 2 276 433,69 €

EXCEDENT 2020..... 588 772,29 €

**TOTAL RECETTES..... 2 865 205,98 €**

### SECTION D'INVESTISSEMENT

#### DEPENSES

Frais d'études .....	22 500,00 €	1
Acquisition matériel .....	103 996,28 €	2
Travaux bâtiments .....	38 126,68 €	3
Travaux de voirie .....	227 704,72 €	4
Frais d'études PLU .....	11 370,00 €	5
Emprunts.....	21 541,61 €	6

DEPENSES DE L'EXERCICE..... 425 239,29 €

RESTES A REALISER .....

DEFICIT 2020..... 216 912,81 €

**TOTAL DEPENSES..... 701 545,10 €**

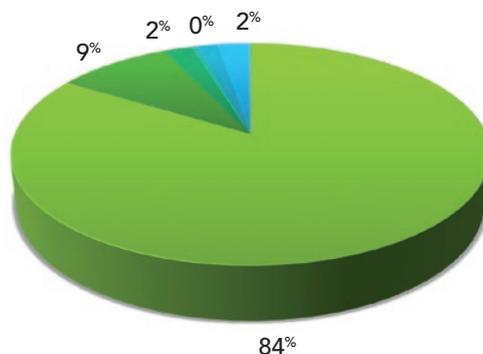
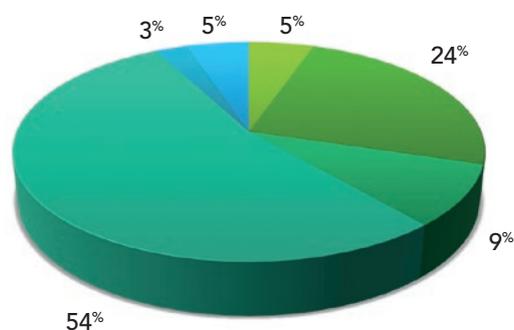
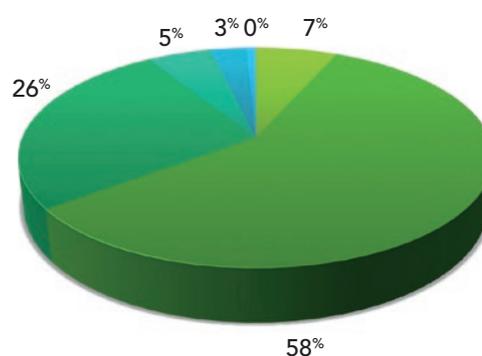
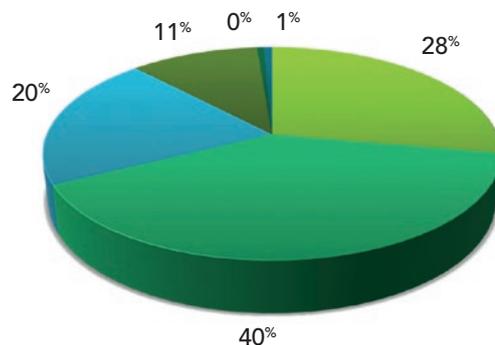
#### RECETTES ET SUBVENTIONS

Dotations, fonds divers et réserves .....	418 876,12 €	1
Subvention Etat.....	46 041,22 €	2
Subvention Région.....	11 025,00 €	3
Subvention Département .....	2 284,25 €	4
Autres subventions et cautionnements .....	8 550,80 €	5
Operation d'ordre .....	13 313,19 €	6

RECETTES DE L'EXERCICE..... 500 090,58 €

RESTES A REALISER .....

**TOTAL RECETTES..... 506 790,58 €**



**RESULTAT DE CLOTURE :..... + 487 380,20 €**

## “Une saison blanche” de neige au poli !



Après l'inédite saison blanche de l'hiver dernier suite à la fermeture des remontées mécaniques, la station de ski alpin du Poli a pu rouvrir ses deux téléskis sous condition de la mise en place d'un protocole sanitaire spécifique aux remontées mécaniques.

L'enneigement précoce a permis l'ouverture de la station le 11/12/2021 pour une fermeture le 16/02/2022 (au moment de la rédaction de cet article) soit 33 jours d'ouverture. L'envie de ski des vacanciers en manque de glisse fut plus forte que l'obligation du passe sanitaire pour accéder aux remontées mécaniques. 1010 contrôles inopinés ont été effectués et cette saison est une des meilleures avec 2475 journées skieurs, juste derrière les saisons 2014/2015 et 2018/2019.

Il est à souligner qu'en dépit du sevrage de bonne poudre de l'année dernière, cumulé à l'envie de ski, il n'y a eu qu'un seul secours sur piste sans gravité ! Dommage que malgré tous les efforts du service des pistes pour entretenir le fin manteau neigeux naturel, les caprices de la météo n'ont pas permis de faire une saison pleine afin d'accueillir l'ensemble des vacanciers.

Ce fut donc une saison correcte au vu des conditions de ces deux dernières années. Le seul bémol sera le manque pour ne pas dire l'absence de personnel saisonnier dans tous les secteurs (perchiste, caissiers, restauration) avec comme conséquence la fermeture du snack et de la caisse ski de fond à la fontaine Ferry. L'absence de moniteurs ESF malgré une forte demande aura également bridé cette saison !

## Le plein de cadeaux

Cette année encore, le conseil municipal des jeunes de Xonrupt Longemer a réalisé une collecte de jouets au profit des enfants des resto du cœur. Un groupe d'enfants s'est réuni un après-midi pour trier les jouets et vérifier leur bon fonctionnement. Emily et Louane, membres du conseil municipal des jeunes, ont participé à cette collecte, laquelle a encore fait des heureux cette année. L'action sera reconduite l'année prochaine.



## Nouveau véhicule pour notre policier municipal

Le 25 novembre 2021, Del Didier, notre policier municipal, a eu le plaisir de réceptionner un nouveau véhicule de fonction flamboyant neuf. En effet, la mairie a acquis une Citroën Berlingot pour remplacer la Clio qui avait plus de 15 ans.

Elle est équipée aux normes en vigueur : rampe lumineuse avec feux tricolores et sirène intégrée 2 tons avec 2 niveaux jour/nuit ; sérigraphie sur le devant et les deux côtés.

Cet utilitaire va permettre, grâce notamment à sa capacité, de transporter les panneaux mobiles nécessaires aux différentes manifestations de l'été et autres matériels souvent encombrants.

Il est équipé d'un GPS et du bluetooth, il apportera donc un confort d'utilisation bien appréciable.

Il fera gagner du temps à notre policier municipal lors de ses nombreuses missions de surveillance et d'intervention sans



oublier ses différentes tâches dans le cadre de l'urbanisme, de la gestion du cimetière et des écoles entre autres.

Au plaisir de voir circuler cette belle acquisition dans notre commune !

## Collecte de produits pour l'Ukraine



Les 4 et 5 mars, une collecte de produits de première nécessité a été organisée par la municipalité en faveur de la population Ukrainienne durement éprouvée. L'appel a été entendu et c'est un stock d'environ 5 m<sup>3</sup> de vêtements chauds, de jouets, de produits d'hygiène, pharmaceutiques et de secours... qui a été collecté. Tout a été trié et conditionné dans des cartons par des élus aidés par les enfants du Conseil Municipal des Jeunes et quelques bénévoles. Des dessins réalisés avec beaucoup de cœur (et cœurs ♥) par les enfants de l'école sont venus agrémenter les colis.

La cargaison a ensuite été prise en charge par la Protection Civile afin d'être acheminée vers l'Ukraine. Un grand merci à tous pour cet élan de solidarité.

## Changement au Conseil Municipal



Hélène Orillard, nous ayant informé de sa volonté de démissionner de ses fonctions d'adjointe, Arnaud Viry, suivant immédiat sur la liste « Dynamisme et sérénité pour bien vivre à Xonrupt » est installé en qualité de conseiller municipal lors de la réunion du jeudi 17 mars 2022.

Le poste d'adjointe au camping et tourisme est pourvu par Chantal Bastien qui a accepté cette mission.

Nous remercions Hélène pour son engagement dans la vie municipale depuis mars 2008, nous soulignons son travail au sein du camping et plus particulièrement son implication dans l'aménagement du site.

Nous souhaitons la bienvenue à Arnaud.

## Clair Travaux Spéciaux

Après un passage de 12 ans à la régie de la station de ski de Gérardmer en qualité de directeur technique, Fabrice Clair opère un retour aux sources.

De 1999 à 2008, il gérait déjà une entreprise de serrurerie et de mécanique générale. Depuis juin 2020, Fabrice revient à ses premiers amours et crée la société CTS (Clair Travaux Spéciaux).

Spécialisée dans la métallerie, la serrurerie, le déroulage et l'épissure sur câble, CTS est à vos côtés pour la réalisation d'extension de terrasse en métal, garde corps, escalier et mobilier contemporain.

Alors n'hésitez pas, Fabrice Clair vous accompagnera pour vos futurs projets !



C.T.S / 275 Allée de la main voie  
06 07 96 04 17 / fclair88400@gmail.com



Boizeau  
965 route du Saut des Cuves  
06 10 59 85 02  
www.boizeau.net / @boizeau-ee

## Boizeau le travail du bois

Jeff Eeckels est un jeune menuisier originaire d'Alsace qui a saisi l'opportunité d'acquies la maison et surtout de faire revivre l'atelier de Michel Clair récemment disparu. Si la scie et la raboteuse sont des éléments nouveaux, l'authentique scie à ruban et les dormants sont gardés pour développer l'activité et proposer des ouvrages tels que plans de travail en chêne, étagères, ameublement sur mesure, portes, escaliers ...

La particularité de cette jeune entreprise réside dans la réalisation d'instruments de musique. Formé et porté par la passion de la musique, musicien, Jeff fabrique guitares et plus original avec l'aide de Stan Miloch un ami percussionniste, des tambours made in Vosges avec chênes et frênes vosgiens, peau de chèvre vosgienne.

Nous lui souhaitons une belle réussite professionnelle

## La clairière

La Délégation de Service Public (DSP) concernant La Clairière est attribuée depuis 2008 à la Société JJJ et le renouvellement de 2020 marque le début d'une nouvelle orientation.

Le "petit" snack-location de pédalos des débuts s'efface peu à peu au profit d'un projet de rénovation et d'agrandissement, dans le respect des règles imposées sur le secteur par le classement "site naturel remarquable" du 16 avril 2002.

L'espace de la salle intérieure de 320 m<sup>2</sup> permet d'installer 80 places et la terrasse extérieure a une capacité d'accueil de 150 places. La décoration conjugue bois et led et les différents plats de la nouvelle assiette satisfont les critères du 100% produits frais, ou presque (bémol sur les brimbelles qui ne poussent encore pas en hiver...). Les produits sont fournis par des acteurs locaux et le service quotidien offre une possibilité de restauration en continu de 12h à 21h en hiver et de 12h à 23h en été, sur toute l'année.

Cette nouvelle prestation pilotée par M. Defranoux s'adresse aussi bien à un public local ou touristique dans



un ambiance détente, qu'à un public professionnel avec une formule spéciale et rapide à la pause méridienne.

La traditionnelle barquette de frites et en-cas que l'on emporte sur la plage ne disparaissent pas pour autant et seront toujours gérés en parallèle par M. Lecomte dans l'annexe.

La Clairière offre ainsi une prestation complète de restauration au bord du lac et conforte une demande croissante.

La Clairière / 2118 Rte de Retourner / 09 70 35 63 67 / laclairiereofficiel@gmail.com / www.la-clairiere-88.fr

## Les écoliers deviennent des ZD !

Les ZD ce sont les personnes qui diminuent leurs poubelles avec un idéal à atteindre : le Zéro Déchet.

Pourquoi ? Parce que la quantité de déchets de chaque français a doublé en 40 ans !

On peut alléger ses poubelles par des gestes malins et simples au quotidien. Un travail sur ce thème a donc été engagé avec les élèves des deux classes de CP et de CE1 et plusieurs actions ont été menées.

Dans un premier temps, les enfants ont trié tous les déchets issus de leurs goûters du matin ; après avoir constaté que cela faisait beaucoup d’emballages, ils les ont amenés aux poubelles de tri les plus proches de l’école.

Par la suite, leurs enseignantes ont organisé une semaine de goûters avec zéro déchet ou presque.

Avec l’aide de Sabrina au restaurant scolaire, les enfants ont confectionné des biscuits pour la semaine, complétés par des fruits de saison, achetés dans des filets réutilisables.



Actuellement, ce sont les parents volontaires qui prolongent cette action en apportant de temps en temps une fournée de biscuits, des fruits ou tout autre goûter « sans déchets ».

Enfin, des poubelles de tri vont être mises en place dans la cour et dans les classes.

Les enfants, fiers et sensibles à ces petits gestes pour la planète, partagent leurs bonnes idées pour diminuer les déchets ou pour limiter le plastique. Ils achètent par exemple une brosse à dents en bois ou encore ils font des bricolages avec 100% d’objets récupérés... Merci à tous les petits ZD et à leurs parents !

## Ecole maternelle des 2 Lacs Xonrupt-Longemer

### INSCRIPTION

Année scolaire 2022 – 2023

**du 19 avril au 26 avril 2022**  
pour les enfants nés en 2019

pour les enfants nés en 2020 ayant 2 ans révolus au 1<sup>er</sup> septembre 2022.

Vous devez vous rendre en mairie aux horaires d’ouverture :

- Lundi, Mardi, jeudi, Vendredi  
9 h 00 – 12 h 00 et 15 h 00 – 17 h 30
- Samedi 9 h 00 – 12 h 00

Vous devez apporter :

- le carnet de santé avec les vaccinations de votre enfant à jour
- le livret de famille
- un justificatif de domicile

La mairie vous délivrera un certificat d’inscription.



### LES ÉCOLIERS DE NOUVEAU SUR LES SKIS

Cette année, les enfants de l’école des deux lacs ont pu chausser leurs skis !

Les classes de M<sup>me</sup> Clair et M<sup>me</sup> Claude ont glissé un après-midi sur les pistes de Lispach et ont skié à cinq reprises aux Trois Fours.

Les classes de M<sup>me</sup> Dreux et M<sup>me</sup> Surel ont pratiqué le ski alpin à la Mauselaine durant trois séances.



## L'accessibilité de la mairie

La mise en accessibilité des bureaux de la mairie à destination des personnes en situation de handicap (monter les escaliers, problèmes de vue ou d'audition) est une obligation.

Afin de permettre aux personnes en fauteuil, l'accès dans les services ou dans la salle des mariages et du conseil municipal, situés dans les étages, un monte personnes a été installé. A sa sortie, à l'étage, le cheminement a été modifié et un éclairage par détection installé.

La législation impose également à l'étage un espace d'attente sécurisé pour les personnes en fauteuil roulant en cas d'incendie avec une porte coupe-feu d'une heure ainsi que des parois et des plafonds ignifuges.

Cette pièce a été pourvue d'une fenêtre donnant sur rue afin que les secours puissent extraire les personnes par cette voie. Un wc PMR (Personnes à Mobilité Réduite) a été installé par les services techniques.

Pour les malentendants équipés d'appareils, une boucle magnétique a été placée à l'accueil.

Coût des travaux : 35 000€ pour lesquels une subvention du Conseil Départemental est attendue.



## Le réservoir du Poli

Le réservoir du Poli est terminé et figure dans la boucle du réseau d'eau. La résine a été posée sur la paroi intérieure en janvier et l'analyse d'eau certifiée conforme a permis la mise en service par le remplissage.

Nous rappelons que ce réservoir permet le stockage d'une quantité d'eau plus importante en vue des périodes de grande affluence mais ne signifie en aucun cas une production supplémentaire.

Pour cela il sera nécessaire de rechercher de nouvelles ressources en eau et ce travail devra se faire en commun avec les communes de la communauté de communes.

Il reste à terminer le remblaiement de l'ouvrage dès que les beaux jours reviendront, puis la mise en place de barrières en bois pour sécuriser le secteur. Tous les chiffres ont été donnés dans le bulletin n° 94 du mois d'octobre 2021.



## Travaux sur le bâtiment Vianney

Depuis que l'association "les restos du cœur" est partie à Gérardmer, la commune a récupéré de l'espace dans le bâtiment Vianney sous la salle Frédéric Ancel.

Un WC type PMR a été installé pour permettre la mise à disposition d'une partie de la salle à l'association Carton Plume. Cette dernière prend à sa charge la peinture du local avant d'emménager ses machines et son stock dès le printemps. Elle pourra ainsi quitter son local situé à la cave de la mairie, lequel ne permettait pas de recevoir des enfants en raison de l'absence d'issue de secours.

En parallèle des travaux d'aménagement de nouvelles caves pour les locataires des logements place de l'église sont entrepris par la société STPHV. Une fenêtre a été remplacée par une porte pour permettre l'accès par l'extérieur.



Les services techniques ont procédé au cloisonnement d'une partie du sous-sol avec des planches disposées à claire voie. Les caves pourront être mises à disposition des locataires fin avril. Le montant des travaux de 12 000€ était inscrit au budget 2021.



## Mise en place d'un point RVE

Le projet de la Région Grand Est est de mettre en œuvre 1 point de recharge pour véhicule électrique (RVE), pour 3000 habitants.

Selon ce nombre d'habitants et le flux touristique, le SDEV (Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges) qui travaille activement sur le sujet a mis en place une liste sur laquelle figure Xonrupt.

Le bureau municipal a donc validé la proposition selon laquelle la commune prend en charge le financement du coût d'entretien, les travaux d'installation restant sous la direction et à charge du SDEV.

La borne est pourvue de deux prises et son installation est prévue sur le petit parking de l'école.

Une deuxième borne est prévue pour 2023 aux alentours du lac près du camping municipal.



## Le grand prix de Xonrupt

Le grand prix de Xonrupt s'est déroulé le dimanche 27 février, dans des conditions atmosphériques hivernales : grand soleil, froid et bise.

Cette épreuve consistait en un relais de 3 skieurs âgés respectivement de 15 ans, 17 ans, 20 ans ou seniors. 90 coureurs ont répondu présent.

De retour des J.O. de Pékin, Adrien Backscheider du club de Gérardmer, a assuré son rang en prenant le relai en 4<sup>ème</sup> position et en finissant gagnant.

Le relai femmes a été remporté par le club de La Bressaude avec Pauline Humbertclaude, Clara Vaxelaire et Léonie Perry.

Gérardmer s'est adjugé le relais hommes avec Levi Maury, Jules Grandjean et Adrien Backscheider.

Les personnalités présentes : Michel Bertrand Maire de la commune, Thomas Gion Conseiller Départemental et M. Bassière du Crédit Mutuel, ont procédé à la remise des coupes et lots.



## Le club Vosg'patch va bientôt exposer !

Fondé en 2000, le club Vosg'patch attend avec impatience de pouvoir exposer ses réalisations après une interruption de 4 ans en raison du Covid.

Le club compte toujours 22 adhérentes, fidèles à l'aiguille et toujours très motivées. Les nouvelles passionnées du patchwork sont bien-sûr les bienvenues tout au long de l'année.

L'adhésion s'élève à 17€ pour l'année.

Les adhérents se réunissent tous les mercredis à 14H dans la salle « Perce-neige » que la Mairie de Xonrupt met gracieusement à leur disposition.

Le local est une salle agréable dans lequel chacune a ses «manies» et sort son ouvrage sans oublier de papoter ou échanger sur une nouvelle technique :

- Ah ! Tu fais comme ça ?
- Moi je pense que c'est mieux comme ça !

De temps en temps, le club organise des «journées continues» pendant lesquelles une nouvelle technique est développée ou un ouvrage particulier est réalisé comme des petits objets pour la tombola de l'exposition.

Aux beaux jours, les participants prennent leur chaise et vont coudre au bord du lac de Longemer suscitant l'étonnement des passants. Il leur arrive même d'y pique-niquer.

Mais le moment le plus intense du club est l'exposition ! Celle-ci aura lieu du jeudi 28 avril au dimanche 1<sup>er</sup> Mai 2022 de 10 heures à 18 heures à la salle polyvalente.

Le club remercie la mairie pour la subvention qui lui permet de fonctionner.



## Les traces que l'on laisse sur Internet

Depuis l'avènement d'internet, nous sommes nombreux à passer de nombreuses heures dessus, que ce soit en recherches, réseaux sociaux, jeux ou autre. Avec le développement de tous ces outils Web 2.0 qui favorisent l'échange, la communication et le partage, les traces que vous laissez sur Internet sont de plus en plus nombreuses. Il est donc important de surveiller et de gérer le flot d'informations que vous avez mises en ligne et qui circulent sur vous.

C'est ainsi que différents sites internet récoltent des données, et connaissent de nombreuses informations vous concernant ( date et lieu de naissance, nom prénom, photos et films de vous, numéro de carte bancaire, préférence culinaire, etc ...)

Voici les type de trace que vous pouvez laisser :

### Traces volontaires

Lorsqu'on parle de traces, on pense d'abord aux traces volontairement laissées sur le net, c'est-à-dire ce que vous publiez. Exemples :

- les messages, photos ou vidéos postés sur un blog ou sur les réseaux sociaux
- les données publiées dans votre cv en ligne
- les données insérées dans un formulaire
- un profil complété sur les réseaux sociaux ou sur forum
- les avis laissés sur des sites commerciaux

Attention, les traces que vous laissez sur Internet peuvent être vues par un grand nombre de personnes, notamment un employeur. Ces traces sont permanentes et peuvent vous suivre pendant des années. Il serait dommage qu'une photo vous montrant dans une situation délicate arrive sur l'ordinateur de votre employeur, même si cette photo a plus de 10 ans !

De plus, les traces laissées sont difficilement contrôlables. Mieux vaut donc éviter des traces susceptibles de vous mettre en difficulté par la suite. Réfléchissez donc bien avant de publier quelque chose sur Internet !

### Traces involontaires

Malheureusement, les traces ne se limitent pas à cela. En effet, sans vraiment vous en rendre compte, le simple fait de surfer sur le net laisse des traces.

Comment ?

- Via votre ordinateur. Lorsque vous visitez un site, des informations concernant votre ordinateur sont enregistrées. Il est ainsi possible de connaître votre adresse IP et donc votre ville, votre navigateur, le système d'exploitation de votre ordinateur, vos dernières pages visitées...

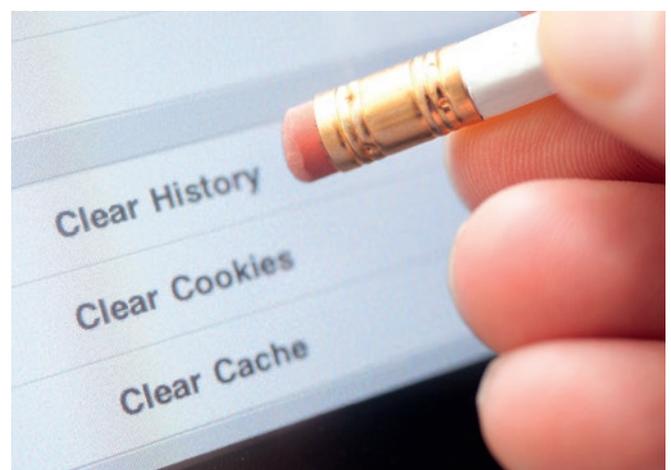
- Via les moteurs de recherche. Tous les mots-clés que vous tapez sont enregistrés. Cela permet donc de connaître vos habitudes, vos centres d'intérêt, vos sites fréquentés....
- Via les cookies. Un cookie est un petit fichier déposé sur votre ordinateur par les sites que vous visitez. Cela permet aux sites d'enregistrer des données à votre sujet pour une prochaine visite : par exemple votre langue, le contenu d'un panier d'achats, votre mot de passe... De même, lorsque vous cliquez sur « J'aime » dans un contenu Facebook, ces données sont enregistrées. A quoi cela sert-il ? Toutes vos données sont stockées et utilisées par des annonceurs afin de cibler les publicités.

N'avez-vous jamais remarqué que les publicités affichées sur certains sites correspondaient aux recherches que vous veniez de faire ? Connaître votre localisation permet également aux annonceurs de vous proposer des publicités pour des événements ou des produits près de chez vous.

### Traces héritées

Les traces héritées sont des informations qui vous concernent, mais que vous n'avez pas publiées. Exemples : une photo de classe sur laquelle votre nom est indiqué, une photo de vous prise lors d'une soirée qui est publiée sur Facebook, votre photo/votre nom dans l'organigramme de la société pour laquelle vous travaillez ou dans votre club de sport... Ces informations peuvent donc être visibles sur le net sans que vous ne le sachiez et surtout, sans votre accord !

Dans le prochain article de "Click la rubrique de JB", nous verrons comment contrôler et effacer ces traces. Mais d'ici là, n'hésitez pas à vous renseigner sur internet, en recherchant "**Comment effacer vos traces sur internet**".



## La fibre est arrivée chez vous !

Vous allez désormais pouvoir bénéficier de débits Internet inégalés.

Dans cette attente, rendez-vous sur [www.losange-fibre.fr](http://www.losange-fibre.fr) ou flashez le QR-code et laissez-vous guider

### 1. testez votre éligibilité

<https://www.losange-fibre.fr/eligibilite/>



### 2. téléchargez la plaquette

<https://losange-fibre.fr/inc/uploads/2019/10/Plaquette-particulier-finale.pdf>

### 3. découvrez les offres

<https://www.losange-fibre.fr/la-fibre/les-operateurs/>

A la date d'arrivée de la fibre dans votre commune, 14 opérateurs sont clients du réseau Losange. Aucun opérateur n'a de monopole et le raccordement de votre logement/entreprise est gratuit. Les dates de commercialisation de leurs offres et les conditions d'abonnement sont fixées par chaque opérateur, indépendamment de Losange.

Le technicien chargé de votre raccordement doit respecter les recommandations des autorités sanitaires et appliquer les mesures barrières pour se protéger et vous protéger.

Un conseil : avant votre raccordement, si vous le pouvez, vérifiez comment le fil téléphonique arrive dans votre logement (de la rue à l'intérieur) car la fibre sera posée en parallèle.

Et suivez les modalités de raccordement à la fibre en vidéo animée sur Losange TV avec le lien <https://bit.ly/vidéoaniméeLosange> (ou avec le QR-code).



Pour toute question, n'hésitez pas  
[www.losange-fibre.fr/contact](http://www.losange-fibre.fr/contact)

Retrouvez toutes nos informations sur notre site internet  
[www.losange-fibre.fr](http://www.losange-fibre.fr)

Grâce à la fibre optique,  
l'accès au Très Haut Débit devient une réalité.



## Conseil du jardinier

Comment garder nos jonquilles dans les prairies et nos pelouses ?

Afin de pérenniser leur éclat d'années en années nous devons attendre que les feuilles fanent avant de passer la tondeuse, soit environ après le 15 mai.

En effet, comme toutes les plantes bulbeuses, après la floraison les feuilles vont permettre à l'oignon, le bulbe, de reconstituer ses réserves avant la période de repos et assurer ainsi un bon départ de végétation le printemps prochain.

Si l'on ne respecte pas le cycle végétatif de la plante, en quelques années, la jonquille va disparaître.



## MAI à vélo

Mai à vélo revient en 2022 pour la 2<sup>ème</sup> édition pour fédérer de manière festive toutes les initiatives et événements cyclables organisés sur le territoire national du 1<sup>er</sup> au 31 mai.

Mai à vélo invite dès aujourd'hui tous les acteurs du vélo à se mobiliser pour organiser des événements et activités mettant en avant le vélo sous toutes ses formes.

Associations, collectivités, établissements scolaires et entreprises, vous souhaitez participer au challenge d'activité Mai à vélo par Géovélo et ainsi inciter les membres de votre communauté à pédaler sous les couleurs de votre entité ?

Information sur [www.maiavelo.fr](http://www.maiavelo.fr)  
<https://www.maiavelo.fr/actualites/article-test-2/>



## Recensement de la population

Le recensement de la population a été réalisé sur notre commune du 20 janvier 2022 au 19 février dernier.

Nous remercions les agents recenseurs : **Robert Pelissier, Sophie Quinzoni, Marie-Line Mougel et Philippe Gegout** pour leur implication à réaliser la collecte avec sérieux et dévouement malgré les conditions climatiques exécrables notamment lors de la tournée de reconnaissance.

Un grand merci également à Nathalie pour sa forte implication afin de faciliter le travail des agents et pour avoir mis tout en oeuvre en vue d'obtenir les retours dans les temps.

L'absence de numéros sur de nombreuses habitations a été constatée, nous encourageons fortement les propriétaires à y remédier.

Si parfois l'accueil a été mitigé, dans l'ensemble, cette enquête a reçu un accueil favorable et nous remercions tous les participants.

72% des foyers ont répondu par internet.

Les résultats seront transmis courant juin par l'INSEE et nous ne manquerons pas de vous en tenir informés.

## Transfert du SIE Gérardmer

**A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022,**

L'activité du service des Impôts des Entreprises (SIE) de Gérardmer est transféré au :

**Service des Impôts des Entreprises  
de SAINT DIE DES VOSGES**

Place Jules Ferry BP 263  
88107 SAINT DIE DES VOSGES CEDEX  
Tél.03 29 55 27 26

Horaires d'ouverture de l'accueil physique :  
Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30  
Uniquement sur RDV

**Pour toute démarche, avant de vous déplacer,  
pensez toujours que vous pouvez :**

- consulter le portail fiscal [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) (24h/24 et 7j/7)
- poser une question ou prendre rendez-vous via la messagerie sécurisée de votre espace professionnel

**Attention :**  
**Ce transfert d'activité ne concerne que les entreprises.**



## Plantez des haies

L'appel à projets « Plantez des haies ! » est ouvert en continu jusqu'au 27 mai 2022.

Ce dispositif est proposé par le Conseil Départemental, la Fédération Départementale des Chasseurs Vosgiens et la Chambre Départementale d'Agriculture avec l'appui de la Direction Départementale des Territoires. L'opération « Plantez des haies ! » vise aussi bien les exploitants agricoles que les particuliers, les associations ou encore les collectivités.

Le Conseil Départemental prend en charge les frais liés à l'achat des plants et leur plantation, ainsi que le paillage (hors agriculteurs). La contribution du candidat consiste à préparer (ou à faire préparer) le sol pour la plantation et à assurer l'entretien de la haie. Il s'engage pour 10 ans, période indispensable pour la réussite de la plantation. Le règlement et les dossiers de candidatures sont à retirer sur le site internet du département des Vosges « vosges.fr » (dispositifs-transition écologique).

Pour rappel, l'arrêté préfectoral n°329/2021/DDT du 14 décembre 2021 « interdit à quiconque d'effectuer des travaux (destruction, entretien, taille...) sur les haies pendant une période allant du 1er avril au 31 juillet ».

Retrouvez l'arrêté sur notre site <https://www.xonrupt.fr/Vie-municipale/Reglementation/Vente-fleurs-brulage-dechets-brulages-usage-feu-date-entretien-haies/Arretes-prefectoraux-Brulages-Dates-entretien-haies.html>



## Quelques rappels de bonne conduite sur le secteur du lac

### NAVIGATION :

A la suite d'une action surveillance fluviale effectuée en juillet 2021 par la brigade de gendarmerie fluviale de Metz sur le lac de Longemer, il a été rappelé aux bases de locations d'engins nautiques (pédalos et bateaux électriques) que la délivrance de gilets de sauvetage aux clients doit être systématique.

Les utilisateurs particuliers de paddle, de canoë et de kayak ont également l'obligation de porter des équipements de sécurité tels que gilet de sauvetage ou combinaison néoprène ou vêtement technique à flottabilité positive.

Les matelas pneumatiques et engins de plage de toute nature sont strictement interdits.

### ANIMAUX

Les animaux ne sont pas autorisés dans l'eau et doivent être tenus en laisse.

Les propriétaires de chiens sont appelés à faire preuve de civisme en ramassant immédiatement les déjections.

### LE SAVOIR VIVRE

Les ordures et déchets doivent être déposés dans les containers prévus ou emportés.

Le camping et les feux au sol ne sont pas autorisés.



# AGENDA DES MANIFESTATIONS

(sous réserve de modifications)

10 AVRIL 2022

## 1<sup>er</sup> GRAND PRIX CYCLISTE

"Camping Domaine de Longemer"  
Rens. : [velo.sportgeromois@free.fr](mailto:velo.sportgeromois@free.fr)  
Tél : 03.29.63.06.15

10 ET 24 AVRIL 2022

## ELECTIONS PRÉSIDENTIELLES

Salle Frédéric Ancel

18 AVRIL 2022

## CHASSE AUX ŒUFS

Initiée par Famille Plus et organisée par la municipalité en association avec le Conseil Municipal des Jeunes. Sur le site en face du camping municipal «le Domaine de Longemer», au bord du lac à partir de 10h. S'adresse aux enfants jusqu'à 11 ans, accompagnés au moins d'un parent. Inscription 1 € recommandée sur le site : [infocom.mairie@xonrupt.fr](mailto:infocom.mairie@xonrupt.fr)  
Possibilité de s'inscrire sur place dès 9h30.

23 AVRIL 2022

## NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Dans le cadre de l'opération «Vosges le plus beau est avenir» initiée par le Conseil Départemental des Vosges, organisé par la municipalité en association avec le Conseil Municipal des Jeunes... Rendez-vous à 9H devant la mairie.

15 MAI 2022

## 2<sup>e</sup> PORTE OUVERTE AU CAMPING

Domaine de Longemer

22 MAI 2022

## VIDE GRENIER

Organisé par la société des Fêtes de Xonrupt-Longemer de 6h à 18h

sur la place du 22 octobre 1919.  
Renseignements auprès de Magali  
06.81.69.90.53

Tarifs pour les exposants :

- 6€ les 3 mètres et
- 2€ le mètre supplémentaire.

28 AVRIL AU 1<sup>er</sup> MAI 2022

## EXPOSITION VOSG'PATCH

Salle polyvalente de 10 h à 18 h

1<sup>er</sup> JUILLET AU 3 JUILLET 2022

## XTERRA

Renseignements sur  
<http://xterra-france.com/programme/>  
et au +33 3 29 60 80 84

26 JUIN 2022

## KERMESSE DES ÉCOLES

Organisée par l'Amicale des Ecoles des 2 Lacs.

Dans la cour de l'école de 10h à 18h.

## INFORMATIONS

### LISTE DES MEMBRES DU BUREAU MAIRIE DE XONRUPT - LONGEMER

- Patrick VIRY – 1<sup>er</sup> adjoint chargé des Travaux Bâtiment et Logement
- Jocelyne MELIN – 2<sup>e</sup> adjointe chargée de l'Information, la Communication et l'Animation
- Laurent MONGAILLARD – 3<sup>e</sup> adjoint chargé de l'urbanisme, des affaires scolaires, Périscolaires et Conseil des Jeunes
- Chantal BASTIEN – 4<sup>e</sup> adjointe chargée du Tourisme et Camping
- Noël QUINANZONI – 5<sup>e</sup> adjoint chargé des Associations, du Sport et Culture, Gestion des salles, de l'Environnement, des Forêts et cadre de vie

### PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

- Maire : Monsieur le maire reçoit UNIQUEMENT sur rendez-vous
- Adjoint : Les adjoints reçoivent UNIQUEMENT sur rendez-vous.

### DIRECTRICE DE LA PUBLICATION

- Jocelyne MELIN

### MEMBRES DE LA COMMISSION INFORMATION COMMUNICATION

- Jocelyne MELIN
- Élisabeth THIEBAUT
- Danièle CUNY
- Chantal BASTIEN
- Nadège PRYZBYLAK-PAGEE
- Jean-Baptiste POIZAT
- Sébastien GERMAIN

### ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO

- Delphine DORFEANS
- Nathalie DORIDANT
- Sandrine CLAIR
- Delphine CLAIR
- Corine CROUVEZIER
- Philippe BAROTTE
- Del DIDIER
- Patrick VIRY
- Rémi VIRY
- Alain REMY
- Hélène ORILLARD

### CRÉDIT PHOTOS

- Mairie de Xonrupt
- Associations
- Thomas Devard
- Delphine Clair
- Margot Moulin
- Karine Detouche (Photo de couverture)

# PORTES OUVERTES

**au Domaine de Longemer**  
Le dimanche 15 Mai 2022 de 10h à 18h

10 entrées au SPA pour 2 personnes à gagner !



Visite de nos gîtes, du spa, de la piscine et de toutes nos infrastructures



121, route de la Plage  
88400 Xonrupt - Longemer

03 29 63 27 10  
[www.domaine-longemer.com](http://www.domaine-longemer.com)

[domainelongemer.fr](http://domainelongemer.fr) - [campingdomainelongemer](https://www.facebook.com/campingdomainelongemer)

Prochaine parution en JUILLET 2022

Remise des articles pour le 15 mai 2022.

N'hésitez pas à nous transmettre vos articles ou messages à l'adresse mail suivante :

[infocom.mairie@xonrupt.fr](mailto:infocom.mairie@xonrupt.fr)

